

de M. Lecourt, qui débuta au barreau avec honneur, et qui, judicieux (raducleurde Tacite et d'Apulée, eût acquis un nom dans les lettres, s'il n'eût été absorbé par le notarial. Pendant cinquante-trois ans rî'iniimilé, j'ai retrouvé iel M. D'Aigueperse, avec ia même candeur, les mêmes goûls, les mêmes principes, les mêmes sentiments et les mêmes opinions. Aussi j'en sais beaucoup plus par ses paroles, que n'en saurait un ami lecteur par ses écrits. Il donna son assentiment, sans réserve, à ma réfutation de l'histoire des premières années de notre révolulion par M. Morin ; il me reproduisit, à celte occasion, avec une imperturbable fidélité, divers faits qui sont à retenir pour nos annales.

Un commissaire des députés de la Convention à Lyon, survint, en novembre 1793, à l'armée qui défendait nos frontières du Bugey; il était chargé d'en extraire les Lyonnais qui s'y étaient enrôlés pour sauver leur vie, et de les ramener à Lyon, comme une proie du tribunal de justice populaire. Un capitaine, irrité de tant de férocité, sacrifia, pendant la nuit, le commissaire au salut de plusieurs, et il fil désertier les Lyonnais à l'étranger. L'un d'eux, parvenu à Sainl-Jean-de-Maurienne, y reçut uue hospitalité généreuse. Pressé par des questions réitérées du maîfredela maison, il raconta toutes les actions de Chalier aux clubs et à ia municipalité. Son récit fini, il fut confondu par ce cri: « C'est donc bien vrai. Ce Chalier était mon frère; sa « frénésie révolutionnaire en avait fait un monstre. » Le dictionnaire historique de M. Dclandine et Ses biographies de M. Michaud, font naître Chalier dans un village que le premier place en Dauphinô, et le second en Piémont. D'après son langage, son accent el la désinence de son nom, j'ai pensé que Chalier était d'origine française, mais né de parents établis en Piémontl.

Le 4décembre 1793, le député Collot d'Herbois écrivit à